

Proposition de décret visant à « réduire le réchauffement climatique au sein de la planète »

Ecole Communale de l'Envol de Faulx-les Tombes (Province de Namur)

CADRE DE TRAVAIL

Il est urgent de se bouger **pour modifier**

- nos habitudes alimentaires (consommer local...),
- notre surconsommation,
- nos manières de se déplacer, de recycler, de ne pas gaspiller,
- nos manières de se chauffer et surtout notre manière de voir l'avenir.

Il faut que notre empreinte écologique devienne juste et réaliste.

Dans ce contexte, il nous semble indispensable de participer, nous, les jeunes à la lutte contre le réchauffement climatique. Il est primordial que nous adultes de demain soyons acteurs actifs de notre avenir et de notre planète.

L'école est un lieu où l'enfant se construit. Il y développe des valeurs et c'est évidemment sur celles-ci qu'il faut travailler. L'enfant est l'avenir de demain. C'est lui qui devra faire face à ce réchauffement. Et pour l'aider dans son processus de vie, il doit agir tout de suite.

C'est ensemble, parents, enseignants, surveillants et élèves, que nous pouvons agir efficacement.

Privilégions les gestes écologiques dans le respect de notre planète pour rendre agréable encore longtemps la vie sur Terre.

Pour ce faire, notre classe souhaite proposer plusieurs actions concrètes qui viendraient appuyer celles qui existent déjà et qui pourraient s'organiser dans chaque école de la FWB.

Mais aussi pour aider à l'évolution et les échanges des idées, notre classe propose la mise en place d'une plateforme informatique où chaque école pourrait rentrer leurs idées et leurs actions concrètes afin que cette plateforme soit un lieu d'échanges et d'idées.

- L'élaboration d'un conseil des enfants au sein de l'école qui sera le relais entre les idées des

enfants de chaque classe et les adultes responsables de l'établissement. Ce conseil parlera des idées de chaque classe pour mettre en place des actions concrètes au sein de l'école.

- La création d'échanges entre les classes. Dès qu'une action est organisée, le faire savoir et l'expliquer aux autres.
- Sensibiliser aux gaspillages au niveau des diners.
- Sensibiliser au tri des déchets mais surtout analyser les emballages et trouver d'autres alternatives.
- Création d'une « police des déchets » pour sensibiliser au tri.
- Découverte du 7^{ème} continent de « plastique ».
- Visite d'une station d'épuration.
- Visite d'un parc à conteneurs afin de sensibiliser à la réparation.
- Calculer l'empreinte écologique de l'école, d'une famille et de soi.
- Créer des recettes avec des aliments locaux en accord avec les cuisinières.
- **Création de la plateforme** pour donner des idées et échanger. Celle-ci pourrait être l'élément prometteur de notre action. Elle permettrait de communiquer avec toutes les écoles et de définir des actions communes afin d'avoir un impact important dans le pays.
- Analyser les moyens de chauffage de notre école et trouver des alternatives avec les autorités compétentes.
- Sensibiliser aux énergies renouvelables par la visite de nos éoliennes se trouvant sur notre territoire.
- Faire découvrir les alternatives à la viande en organisant des ateliers culinaires végétariens.

Notre école est déjà bien sensibilisée au réchauffement climatique, un projet européen (T.H.E.S.E Together Human Energies to Save Energy) a permis à 30 enfants de voyager dans certains pays afin de se rendre compte des réalités de chacun. Des ateliers ont été créés afin de les sensibiliser aux énergies renouvelables.

PROPOSITION DE DECRET :

Comment lutter contre le réchauffement climatique ? Nous, enfants nous souhaitons agir dès maintenant.

Article 1 – Définitions

*Le réchauffement climatique est le phénomène d'augmentation des températures moyennes océaniques et atmosphériques, du fait d'émissions de gaz à effet de serre excessives. Ces émissions dépassent en effet la capacité d'absorption des océans et de la biosphère et augmentent l'effet de serre.

*L'empreinte écologique ou empreinte environnementale est un indicateur et un mode d'évaluation environnementale qui comptabilise la pression exercée par les êtres humains envers les ressources naturelles et les « services écologiques » fournis par la nature.

*Le tri des déchets et la collecte sélective sont des actions consistant à séparer et récupérer les déchets selon leur nature, à la source, pour éviter les contacts et les souillures. Ceci permet de leur donner une « seconde vie », le plus souvent par le réemploi et le recyclage, évitant ainsi leur simple destruction par incinération ou abandon en décharge et permettant par conséquent de réduire l'empreinte écologique des déchets.

*Le gaspillage alimentaire est le fait de perdre ou jeter des aliments encore comestibles. Il se produit tout au long de la chaîne d'approvisionnement, du stade de la production agricole, jusqu'à celui de la consommation, en passant par le stockage, la transformation, la distribution et la gestion.

*Manger local : consommer des aliments dont la production se situe à quelques kilomètres du lieu où ils sont achetés/consommés.

*La surconsommation désigne un niveau de consommation situé au-dessus de celui des besoins normaux ou d'une consommation moyenne. Au-delà d'un certain seuil, la surconsommation est un facteur de surexploitation de ressources naturelles, pas, peu, difficilement, dangereusement ou lentement renouvelables. Quand une de ces ressources épuisée ne peut plus être remplacée par une autre, des besoins primaires peuvent ne plus pouvoir être assurés.

Article 2 – Champ d'application

Le présent décret est applicable dans toutes les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Article 3 – Propositions

Afin de sensibiliser les enfants à la problématique du réchauffement climatique et de devenir des adultes responsables, les écoles de la FWB sont invitées

- à enrichir la plateforme créée à cet effet pour pouvoir échanger les idées et créer des actions communes aux écoles.
- à créer une journée « climat » au sein de leur école
- à créer des ateliers et activités
- à créer des slogans
- à visiter des endroits adéquats

3.1. Favoriser la communication entre les élèves.

3.1.1. Des responsables dans chaque classe se rassembleront 1 x par mois pour échanger les idées et lancer des actions au sein de l'école. Ils devront apporter des réponses aux questions que l'on se pose dans chaque classe.

3.2. Favoriser la communication entre les écoles de la FWB

3.2.1. La création de la plateforme permettra d'échanger les idées de chacun et de communiquer avec les autres écoles. Chaque école pourra déposer ses créations et parler de ce qui se fait dans l'école.

3.3. Création d'ateliers et événements dans les classes

3.3.1 créer un slogan par classe

Les élèves seront invités à créer un slogan pour leur école. L'organisation se fera selon les envies de chaque école.

3.3.2 élaboration d'une journée « climat »

La journée « climat » sera une journée où tous les enfants de la M1 à la P6 participeront à des ateliers créés et développés par les classes.

Cette journée sera entièrement consacrée à tout ce qui a été fait au sein de l'école préalablement.

Les parents seront invités en fin de journée à venir assister aux activités.

3.3.3. Créer des ateliers et activités

Les enfants avec l'aide de l'équipe éducative vont créer des jeux, des activités en rapport avec ce qu'ils ont découvert et le message qu'ils veulent faire passer.

3.3.4. visite et découverte d'endroits

Des visites en rapport avec les activités pratiquées autour du réchauffement climatique seront organisées.

Article 4 -Entrée en vigueur

L'entrée en vigueur du présent décret est fixée au 1^{er} septembre 2020.

La plateforme sera opérationnelle dès le 1^{er} septembre 2020.

*wikipédia

*l'internaute.fr